



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Attaque terroriste à la préfecture de police

Question au Gouvernement n° 2248

Texte de la question

ATTAQUE TERRORISTE À LA PRÉFECTURE DE POLICE

M. le président. La parole est à Mme Olivia Gregoire.

Mme Olivia Gregoire. Monsieur le ministre de l'intérieur, après le drame de jeudi dernier, j'étais dans l'hémicycle pour observer avec mes collègues une minute de silence en hommage aux quatre fonctionnaires assassinés à la préfecture de police de Paris. Dans ces occasions funestes, l'Assemblée nationale sait, heureusement – je veux le croire –, faire taire ses divisions et refaire parler la nation – ne serait-ce que pour une minute.

Au nom de tous les députés, notamment parisiens,...

M. Jean-Charles Taugourdeau. Pourquoi « parisiens » ? Nous sommes tous des élus de la nation !

Mme Olivia Gregoire. ...je tiens à redire sincèrement à leurs familles, à leurs proches, leurs amis et leurs collègues toute l'émotion et toute la solidarité de la représentation nationale. Pour ceux qui, ce jour-là, en l'espace de sept petites minutes, ont perdu une mère, un époux, un ami, un fils, ces témoignages doivent paraître bien insignifiants, mais je les crois absolument nécessaires. (*Applaudissements sur de très nombreux bancs du groupe LaREM.*)

Ces derniers jours, nous avons entendu des invectives et des polémiques, à propos de ce drame, mais pas assez le recueillement et la peine...

M. Pierre Cordier. Arrêtez de donner des leçons !

Mme Olivia Gregoire. ...à l'égard de la gardienne de la paix Aurélia Trifiro, du gardien de la paix Anthony Lancelot, de l'adjoint administratif Brice Le Mescam et du major Damien Ernest.

Monsieur le ministre, vous étiez ce matin à la cérémonie d'hommage national rendu à ces quatre agents, vous avez pu rencontrer les femmes et les hommes qui ont subi cet attentat dans leur chair. Après cette tragédie qui endeuille une profession et la nation, je souhaite simplement vous demander : comment vont-ils ? Car comme le disait André Malraux : « La pire souffrance est dans la solitude qui l'accompagne. » Nous souhaitons savoir, monsieur le ministre, quels moyens... (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – Vives exclamations sur les bancs du groupe LR et parmi les députés non-inscrits.*)

M. le président. Merci, madame la députée...

M. Ludovic Pajot. Castaner, démission !

M. le président. Un peu de calme, s'il vous plaît ! Les cris n'apportent rien au débat. Monsieur Chenu, ça suffit !

La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Christophe Castaner, ministre de l'intérieur. Vous étiez présente ce matin, madame Gregoire, comme de nombreux députés, comme de nombreux membres du Gouvernement, à cette cérémonie présidée par le chef de l'État, afin de rendre hommage à Brice Le Mescam, à Anthony Lancelot, à Damien Ernest, à Aurélia Trifiro.

Permettez-moi d'évoquer une image que je garde en mémoire. J'ai passé beaucoup de temps avec les familles ce week-end, hier soir, ce matin et encore quelques minutes avant de vous rejoindre. Cette image, c'est celle de deux jeunes garçons de 7 et 9 ans qui ont demandé à rencontrer ce gardien de la paix dont ils savent qu'il est un héros, celui qui a abattu l'assassin. *(De nombreux députés des groupes LaREM et MODEM se lèvent et applaudissent.)* Ce gardien de la paix était en poste depuis six jours et a fait ce qu'il devait faire. En l'évoquant, je tiens à saluer toutes nos forces de police qui, depuis 2015, luttent sans relâche contre le terrorisme. *(Les députés des groupes LaREM, MODEM et UDI-Agir se lèvent pour applaudir.)* Elles ont fait en sorte que cinquante-neuf tentatives soient neutralisées. Elles ont fait en sorte que trois attentats aient été déjoués depuis le début de l'année. Ces femmes et ces hommes travaillent jour et nuit pour protéger les Français.

Alors oui, madame la députée, le choc est violent parce que c'est le cœur même de la préfecture de police qui a été frappé, le cœur même du renseignement, frappé par un employé en fonction depuis 2003, un employé régulièrement habilité « secret défense », la dernière fois en 2013. Alors, en effet, il est nécessaire de comprendre pourquoi la radicalisation de cet individu a pu nous échapper ; nécessaire d'expliquer pourquoi ses camarades, ceux qui partageaient le même bureau que lui, jeudi après-midi, d'après les discussions que j'ai eues avec eux, ont le sentiment qu'il ne s'était pas radicalisé ; nécessaire enfin d'expliquer pourquoi son dossier administratif ne laisse rien apparaître.

C'est en répondant à ces questions que nous ferons en sorte que plus jamais cela ne se reproduise. *(Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes LaREM et MODEM. – « Démission ! », parmi les députés non-inscrits.)*

M. Sébastien Chenu. Il serait temps !

Données clés

Auteur : [Mme Olivia Grégoire](#)

Circonscription : Paris (12^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2248

Rubrique : Terrorisme

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 octobre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 octobre 2019](#)